Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes
JPA I UNAT

Bulletin n°61

Juin 2022

# Baromètre 2021 : État des lieux des pratiques de loisirs collectifs et de vacances des 5-19 ans ; et opinions des Français sur les séjours collectifs

## Editorial

Comment sommes-nous devenus vacanciers ? Avec les hausses sérieuses des températures et les envies d'eau, d'air et d'espace qu'elles font naître en nous, avec ces désirs de se mettre « au vert », ces aspirations à l'altitude qui nous titillent, avec cette fébrilité qui nous anime, dernier rempart contre le risque de prostration consécutif à la surchauffe, cette question, en ce mois de juin de fournaise, me brûle les lèvres.

Comment avons-nous appris à partir en vacances ? Par osmose, en villégiature ou en voyage familial sûrement ; par imitation, en partant chez des amis reconnus et « *agréés* » par ses parents ; par exploration, en plongeant dans le vaste monde des colonies de vacances… celui que se remémore la poétesse Marie-France Beaujean :

Où est ce temps, Où tous réunis
Autour d'un feu de camp, Pour la veillée, le jeudi
Nous étions rassemblés, En short, petite veste
Espadrilles ou sandalettes, Un chapeau sur la tête…

En 2021, près de la moitié des 5-19 ans (45%) n'est pas partie en vacances. Si la crise sanitaire et le manque de moyens financiers sont les principaux arguments qui pèsent dans le choix du non-départ, le *désir de l'enfant ou du jeune de rester à la maison* est la troisième raison avancée (23%) pour justifier ce choix. Ce dernier argument est-il conjoncturel ou structurel ? Dans ce second cas, on peut légitimement se demander si le rétrécissement des pratiques de mobilités liées aux vacances ne serait pas l'indicateur d'une transition sociétale à l'œuvre. Cette reconfiguration des spatialités vacancières constitue, pour le secteur des Accueils collectifs de mineurs, un véritable enjeu de mobilité sociale et géographique afin de lutter contre toute forme de repli sur soi. Encore plus aujourd'hui, dans notre société de « *permacrise* » (Credoc, 2022), le départ en vacances de tous doit rester un objectif majeur pour l'ensemble des acteurs (institutionnels au premier plan) œuvrant auprès des enfants et des jeunes !

Luc Greffier, Président de l'Ovlej

Ce Bulletin présente les principaux résultats d'une enquête menée avec le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc).

Celle-ci a été réalisée avec la collaboration et le soutien financier des partenaires suivants : Odcvl, l'Unosel, la Fédération Générale des PEP, Vacances Voyages Loisirs (VVL), et la fédération des Aroéven.

En 2019, l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej) s'associait au Crédoc, afin de mener une enquête dont le principal objectif était d'obtenir des données actualisées pour mieux appréhender les habitudes vacancières ainsi que les pratiques de loisirs collectifs des jeunes Français (5-19 ans). Ces premiers résultats avaient été présentés dans le Bulletin n°53 (juin 2020). Ils montraient notamment les inégalités d'accès tant aux structures de loisirs collectifs que sur les départs en vacances.

**Deux ans plus tard, en 2021, l'Ovlej renouvelle cette enquête avec le Crédoc, dans une dimension barométrique**. Les nouveaux résultats, présentés dans ce Bulletin, permettent tout particulièrement d'observer les effets de la crise sanitaire sur les habitudes de loisirs et de vacances des jeunes âgés entre 5 et 19 ans. L'année 2021 reste, en effet, comme 2020, une année fortement impactée par la pandémie, les peurs que celle-ci a générées, ainsi que les diverses mesures gouvernementales afin de limiter la propagation du virus.

**Cette nouvelle édition permet également d'affiner la perception que les Français ont des séjours collectifs de mineurs et de mieux comprendre les freins aux inscriptions sur ce type de séjour.**

# Mesures restrictives liées à la crise sanitaire et loisirs et vacances des plus jeunes (suite)

**3 AVRIL 2021**

### Des vacances de printemps à domicile

A partir du 3 avril 2021, de nouvelles mesures restrictives entrent en vigueur, avec notamment une fermeture des établissements scolaires durant une semaine et une uniformisation des dates de vacances de printemps (du 10 au 25 avril pour l'ensemble du territoire national).
Tous les ACM sont suspendus durant cette période. La population ne peut pas se déplacer durant ces congés.

**PRINTEMPS 2021**

### Un printemps en demi-teinte

A la rentrée, le 26 avril, les établissements scolaires et les accueils périscolaires rouvrent leurs portes. Pour les accueils extrascolaires, il faut attendre le 19 mai.
Un passe sanitaire entre en vigueur à partir du 9 juin, et s'applique dès l'âge de 11 ans. Le dispositif consiste à présenter une preuve sanitaire (test négatif, vaccination) pour pouvoir entrer dans certains lieux. A cette date, les ACM ne sont pas concernés par cette mesure.

**ÉTÉ 2021**

### Un été 2021 qui permet le départ, mais toujours sous contraintes

Les vacances d'été 2021 (6 juillet au 1er septembre) permettent une reprise du tourisme. Les taux de départ en vacances restent néanmoins bien inférieurs à ceux d'avant crise sanitaire.
Les séjours collectifs peuvent être organisés (avec protocoles sanitaires), néanmoins la destination France est toujours favorisée. L'organisation de séjours à l'étranger reste complexe (règles différentes selon les pays, tests...). Le dispositif "colos apprenantes" est remis en place. L'activité des accueils de loisirs enregistre, comme pour les séjours, un rebond, sans pour autant retrouver les niveaux d'avant crise sanitaire.
Durant cet été, s'il n'est pas obligatoire dans les locaux des ACM, le passe sanitaire est à présenter pour toute sortie dans les établissements qui y sont soumis (piscine, musée...).

**AUTOMNE 2021**

### Un espoir de retour à la normale ?

Comme sur la période estivale, la population peut partir durant les vacances d'automne (23 octobre au 7 novembre) et de fin d'année (18 décembre 2021 au 2 janvier 2022), malgré un virus qui circule toujours activement. Les ACM restent ouverts, toujours en appliquant des protocoles sanitaires.

**HIVER ET PRINTEMPS 2022**

### De restrictions en libération

Au 24 janvier 2022, une loi transforme le passe sanitaire en passe vaccinal. Celui-ci s'applique donc durant les vacances d'hiver (5 février au 6 mars). Cette mesure est supprimée le 14 mars 2022 et n'est donc pas appliquée durant les vacances de printemps (9 avril au 8 mai).
Le gouvernement décide de renouveler, pour la troisième année, le dispositif "colos apprenantes" en le rendant effectif dès les vacances de printemps.

**ÉTÉ 2022**

### Été 2022 : l'espoir d'une activité se rapprochant de celle de l'avant crise sanitaire

Les vacances d'été 2022 commencent le 7 juillet. Les niveaux d'inscription en ACM laissent penser que la période estivale pourrait permettre de retrouver une activité connue telle qu'avant crise sanitaire, du moins pour la destination France.
A noter : si les inscriptions des familles sont bien présentes, les difficultés de recrutements de saisonniers, accentuées par la crise sanitaire, sont toujours d'actualité pour les organisateurs.

## SOMMAIRE


**État des lieux des pratiques de loisirs collectifs et de vacances des 5-19 ans**

Les jeunes et les structures de loisirs collectifs en 2021…… p.4

Les jeunes et les départs en vacances en 2021…….. p.8

Les séjours collectifs en 2021…… p.14

**Les Français et les séjours collectifs : opinions et freins**…….... p.17

Conclusion…….. p.21

Méthodologie…….. p.23

## LES JEUNES ET LES STRUCTURES DE LOISIRS COLLECTIFS EN 2021

Comme pour l'édition 2019, les questions concernant la pratique d'une activité « en collectif », au sein d'une structure de proximité, ont porté sur quatre types d'accueils :

- Les clubs ou associations à caractère sportif ou culturel,
- Les accueils de loisirs sans hébergement,
- Les mouvements de scoutisme,
- Les structures d'accueil collectif proposant des loisirs aussi bien aux mineurs qu'aux adultes (ex : maison de quartier, maison de jeunes et de la culture, centre social…).

Notons que les activités pratiquées en individuel (cours particuliers, activité artistique ou sportive où l'enfant est seul avec l'encadrant) n'ont pas été questionnées, même si celles étaient organisées par une association ou un club.

### 49 % des 5-19 ans ont pratiqué un loisir collectif encadré dans une structure de proximité

**En 2019, 56 % des jeunes âgés entre 5 et 19 ans ont pratiqué une ou plusieurs activités de loisirs collectifs dans au moins un des quatre types de structures cités ci-dessus. En 2021, cette proportion n'est plus que de 49 % (soit -7 points).**

Les effets de la crise sanitaire s'observent principalement sur les associations et clubs sportifs et culturels. Leur fréquentation diminue en effet de 5 points entre 2019 et 2021, tandis que celles des autres structures est stable (accueils de loisirs, mouvements de scoutisme, centres sociaux, MJC, etc.). On peut se demander si l'organisation des activités proposées, souvent spécifiques, dans ces clubs et associations a été plus impactée par la crise sanitaire. En effet, le Baromètre des temps et activité péri et extrascolaires 2021 de la CNAF met en lumière que la pratique d'activités encadrées extrascolaires a diminuée pour les 3-10 ans, en partie par l'impact des mesures prises dans le contexte de crise sanitaire (*voir encadré ci-contre*).

Les résultats, présentés dans le détail pour chacun des quatre types de structures dans la suite de ce Bulletin, montrent de manière générale que **l'accès aux loisirs collectifs encadrés est inégalitaire.** Le tableau récapitulatif présenté en page suivante met en évidence les écarts de fréquentation, en 2021, selon le niveau de revenu de la famille ou le lieu de résidence.

**Ces inégalités ont pu s'accroître avec le contexte actuel de crise sanitaire**. Ainsi, si les taux d'inscriptions des enfants âgés de 5 à 19 ans vivant dans une famille à hauts revenus n'ont quasiment pas diminué entre 2019 et 2021, voire ont même progressé pour certains accueils, ce n'est pas du tout le cas pour les jeunes issus de foyers à bas revenus. Pour ces derniers, quelle que soit la structure, les taux d'inscription sont en diminution.

Une autre donnée apparaît comme intéressante : le taux d'inscription selon les âges. Quel que soit le type de structure, le taux d'inscription progresse, entre 2019 et 2021, pour les enfants âgés de 8 à 10 ans. **A l'inverse, il est en diminution pour les 14-19 ans.** On peut donc s'interroger sur les loisirs collectifs de ces adolescents et jeunes adultes, qui semblent avoir fortement pâti de la crise sanitaire. Rappelons que, même hors crise sanitaire, cette tranche d'âge présentait des taux de fréquentation bien moindres que leurs cadets. La crise sanitaire les aurait donc encore plus éloignés de ces loisirs encadrés pratiqués en collectif.

**De forts effets de la crise sanitaire sur les activités encadrées extrascolaires**

Depuis 2014, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) interroge à intervalles réguliers les parents d'enfants âgés de 3 à 10 ans, sur leurs opinions concernant l'accueil périscolaire, le centre de loisirs et les activités encadrées en club ou en association.

Dans sa dernière édition (L'e-ssentiel n°207, 2022 / enquête réalisée entre la mi-mars et la mi-avril 2021), les résultats montrent que ce sont les activités extra-scolaires (sport, musique…) qui sont les plus impactées par la crise sanitaire. Selon cette enquête, en 2021, 36 % des enfants scolarisés en maternelle ou en élémentaire ont pratiqué chaque semaine au moins une activité encadrée dans un club, une association, une maison de quartier, un centre social, contre près de 60 % en 2019 (soit un décrochage de 23 points).

La moitié des familles dont l'enfant ne pratique pas ou plus d'activité, attribue cette situation au contexte sanitaire : activité supprimée, modifications des conditions d'exercice, crainte de la contamination, protocole sanitaire trop contraignant.

**Populations sur ou sous-représentées par rapport au taux d'inscriptions moyens 2021, selon le type de structure**

| | Associations et clubs sportifs ou culturels | Accueils de loisirs | MJC, centre social,... | Mouvements de scoutisme |
|---|---|---|---|---|
| Taux d'inscription moyen des 5-19 ans | **41 %** | ***24 %**** | **15 %** | **12 %** |
| Bas revenus | - - - | - - - | - - | - - |
| Classes moyennes inférieures | + | = | = | + |
| Classes moyennes supérieures | + + | - | = | - |
| Hauts revenus | + + + | + + + | + + + | + + + |
| Communes rurales | - - - | - - - | - - - | - - |
| 2 000 à 20 000 habitants | - - | - - | - - | - - |
| 20 000 à 100 000 habitants | = | = | + | = |
| Plus de 100 000 habitants | + | + | + | + |
| Agglomération parisienne | + + + | + + | + + + | + + + |

**Note de lecture** :

Le signe positif indique une surreprésentation des enfants, selon les catégories de familles indiquées, par rapport au taux d'inscription moyen, en 2021. A l'inverse, le signe négatif indique une sous-représentation. Les signes sont plus ou moins nombreux selon que les écarts avec la moyenne sont plus ou moins importants (1 signe : écart de 2 à 4 points avec la moyenne ; 2 signes : écarts de 5 à 7 points avec la moyenne ; 3 signes : écart de plus de 7 points avec la moyenne).

** Taux pour les 5-17 ans uniquement (au lieu des 5-19 ans), les accueils de loisirs ne concernant que les mineurs.*

## Les associations et clubs sportifs ou culturels

**En 2021, 41 % des jeunes Français âgés entre 5 et 19 ans ont été inscrits, au cours de l'année, dans une association ou un club sportif ou culturel, pour pratiquer un loisir collectif.** Si, comme en 2019, c'est ce type de structure qui a été le plus fréquenté parmi les quatre proposés dans l'enquête, **les taux d'inscription enregistrent un recul de -5 points par rapport à l'avant crise sanitaire (46 % en 2019)**.

La fréquentation a notamment diminué sur les périodes scolaires. Ainsi, en 2021, 18 % des jeunes ont été inscrits dans ce type de structure uniquement en période scolaire, contre 22 % en 2019 (soit -4 points). 16 % l'ont été aussi bien en période scolaire qu'en période de vacances et 8 % uniquement en période de vacances.

Ces structures ont été particulièrement fréquentées par les jeunes de moins de 10 ans : 49 % des 5-7 ans (stable par rapport à 2019) et 58 % des 8-10 ans (+5 points). Des baisses importantes s'observent, par rapport à l'avant crise sanitaire, pour les plus de 10 ans : 41 % des 11-13 ans, soit -8 points ; 32 % des **14-16 ans, soit -12 points** et 18 % des **17-19 ans, soit -17 points**.

En termes de genre, ce sont pour les filles que la diminution d'inscription est la plus importante : -8 points entre les deux années, soit un passage de 48 % de filles en 2019 à 40 % en 2021. Du côté des garçons, 45 % étaient inscrits sur ce type de structure en 2019, contre 42 % en 2021 (soit -3 points seulement).

Comme cela avait déjà été observé avant la crise sanitaire, certaines familles inscrivent plus sou-

vent leurs enfants dans ce type d'associations ou de clubs. C'est le cas des **foyers à hauts revenus et des classes moyennes supérieures**. En effet, les taux d'inscriptions pour ces deux catégories sont respectivement de 62 % et 48 %, contre 41 % en moyenne pour l'ensemble des jeunes âgés entre 5 et 19 ans. **Pour ces familles, les taux d'inscription n'ont que peu diminué par rapport à 2019** (-1 point pour les premiers et -5 points pour les seconds).

A l'inverse, les enfants dont les parents disposent de bas revenus sont moins souvent que les autres inscrits dans ce type d'accueils (71 % ne les ont pas fréquentés en 2021, contre 58 % en moyenne), et cette proportion est en augmentation par rapport à 2019 (+7 points). **La crise sanitaire a donc creusé les inégalités d'accès aux associations et clubs sportifs et culturels.**

De nouveau, comme cela avait été montré dans la précédente édition (Bulletin n°53), la taille de l'agglomération va également jouer un rôle dans les inscriptions. 53 % des enfants vivant dans l'agglomération parisienne sont inscrits dans une association ou un club sportif ou culturel, contre seulement 33 % de ceux qui vivent dans une commune rurale. Là aussi, la crise sanitaire vient accentuer ces inégalités (un taux d'inscription de -3 points pour les premiers et de -6 points pour les seconds, par rapport à 2019).

**Associations et clubs sportifs ou culturels**

**41 %** des 5-19 ans inscrits sur au moins une période de l'année en 2021 (-5 points / 2019)

Une chute importante des inscriptions pour les plus de 10 ans.

Des inégalités d'accès toujours présentes et qui se creusent, notamment pour les enfants issus de familles à bas revenus et ceux vivant en milieu rural.

**Accueils de loisirs sans hébergement**

**24 %** des 5-17 ans inscrits sur au moins une période de l'année en 2021 (stable / 2019)

Une progression des inscriptions pour les 8-10 ans.

Des écarts qui se creusent particulièrement entre les enfants de familles à hauts revenus et ceux à bas revenus.

## Les accueils de loisirs sans hébergement

En 2021, 23 % des jeunes Français âgés entre 5 et 19 ans ont été inscrits dans un accueil de loisirs sans hébergement. **Ces accueils n'étant pas accessibles aux majeurs, il est pertinent d'observer le taux d'inscription uniquement pour les 5-17 ans : 24 % d'entre eux ont fréquenté ce type de structure au cours de l'année, soit la même proportion qu'en 2019.**

Peu de distinction s'observe sur la période d'inscription, ce qui était déjà le cas avant la crise sanitaire : en 2021, 11 % ont fréquenté ces accueils de loisirs uniquement pendant les vacances, 7 % spécifiquement pendant la période scolaire et 6 % sur l'ensemble de l'année.

La fréquentation de ces accueils décroît avec l'âge des enfants : 37 % des 5-7 ans y ont été inscrits en 2021 et 35 % des 8-10 ans. Cette proportion passe en dessous de la moyenne pour les plus âgés : 22 % des 11-13 ans et 8 % seulement des 14-17 ans. **Les résultats montrent une hausse des inscriptions pour les 8-10 ans (+6 points par rapport à 2019)** et, à l'inverse, une baisse pour les 14-17 ans (-4 points).

Si les inscriptions concernent tant les filles (23 % d'entre elles) que les garçons (22 % d'entre eux), une légère baisse de fréquentation s'observe pour ces derniers (-2 points), tandis que le taux d'inscription des filles progresse un peu (+2 points), à l'inverse des associations et clubs sportifs et culturels.

Nous retrouvons, pour les accueils de loisirs, les inégalités d'accès selon le profil des familles : 42 % des enfants dont les parents disposent de hauts revenus sont inscrits en accueils de loisirs, contre seulement 14 % des enfants dont les parents ont des bas revenus. **Et ces inégalités d'accès se creusent puisque le taux d'inscription des hauts revenus progresse de +12 points tandis que celui des bas revenus diminue de -11 points**. D'autre part, en 2019, le taux inscriptions des enfants issus de familles à bas revenus était légèrement supérieur à la moyenne, ce qui n'est plus du tout le cas en 2021.

Les enfants des classes moyennes supérieures se distinguent également par un taux d'inscription en accueils de loisirs (de 21 %) moins élevé que la moyenne. Ce constat avait déjà été relevé en 2019. Ces familles semblent donc avoir une préférence pour les associations et clubs sportifs (où elles sont à l'inverse surreprésentées).

Concernant le lieu de résidence, comme en 2019, les enfants vivant dans l'agglomération parisienne présentent un taux d'inscription plus important

que la moyenne (30 %) et celui-ci reste quasiment stable par rapport à l'avant crise sanitaire (-1 point). **Celui des enfants résidant dans des communes rurales est lui en diminution de -7 points (15 % d'inscrits en 2021 contre 22 % en 2019).**

## Les structures accueillant aussi bien des mineurs que des adultes

**En 2021, 15 % des jeunes Français âgés entre 5 et 19 ans ont fréquenté, au cours de l'année, une structure proposant des loisirs collectifs tant aux mineurs qu'aux majeurs (maison de quartier, centre social, maison de jeunes et de la culture). Cette proportion est stable par rapport à 2019.**

Les pratiques en termes de période d'inscription ne semblent pas avoir changé par rapport à l'avant crise sanitaire : 7 % ont été inscrits uniquement en période de vacances, 4 % seulement en période scolaire et 4 % également sur l'ensemble de l'année.

En 2021, les tranches d'âges les plus représentées sont les plus jeunes : 20 % des 5-7 ans, 20 % des 8-10 ans et 19 % des 11-13 ans. Ces trois catégories voient leurs taux d'inscription progresser par rapport à 2019 (respectivement de +2 points, +2 points et **+6 points**), **tout particulièrement pour les 11-13 ans**.

A l'inverse, les adolescents et les jeunes adultes présentent des taux d'inscription inférieurs à la moyenne (11 % pour les 14-16 ans et 4 % seulement pour les 17-19 ans), et en diminution par rapport à 2019 (-4 points pour chacune de ces tranches d'âges).

Comme pour les accueils de loisirs, les inscriptions concernent tant les garçons (16 % d'entre eux) que les filles (15 % d'entre elles), et ces dernières affichent un taux d'inscription légèrement en hausse (+2 points, stable pour les garçons).

Comme pour les autres types de structures, les enfants dont les parents disposent de **hauts revenus** sont plus souvent inscrits que les autres (29 % d'entre eux contre, rappelons-le, 15 % en moyenne), et leur fréquentation est en hausse de **+7 points**.

Le même constat s'observe pour les enfants résidant en agglomération parisienne : 25 % d'entre eux sont inscrits en 2021, ce qui représente une hausse de +4 points par rapport à 2019.

## Les mouvements de scoutisme

**En 2021, 13 % des jeunes Français âgés entre 5 et 19 ans ont fréquenté, au cours de l'année, un mouvement de scoutisme (scouts, éclaireurs…). Cette proportion est stable par rapport à 2019.**

Comme en 2019, quasiment aucune distinction ne s'observe sur la période d'inscription : 5 % ont fréquenté ce type d'accueil uniquement durant les vacances, 4 % uniquement pendant les périodes scolaires et 4 % sur l'ensemble de l'année.

Ces accueils de scoutisme ont été particulièrement fréquentés par les jeunes âgés entre 5 et 13 ans : 15 % des 5-7 ans, 19 % des 8-10 ans et 14 % des 11-13 ans. La fréquentation est en hausse pour les deux premières tranches d'âges (+4 points pour chacune).

L'inscription des adolescents et jeunes adultes est, elle, inférieure à la moyenne et en diminution par rapport à 2019 : 13 % des 14-16 ans ont fréquenté un mouvement de scoutisme en 2021, soit -4 points ; 3 % seulement des 17-19 ans ont fréquenté ce type d'accueils, soit -3 points.

En termes de genre, nous retrouvons une hausse des inscriptions de filles (+2 points) et une quasi-stabilité pour les garçons (-1 point). 14 % des filles âgés entre 5 et 19 ans ont été inscrites en 2021 et 11 % des garçons.

Nous retrouvons également la surreprésentation des enfants dont les parents disposent de **hauts revenus** (28 % d'entre eux sont inscrits), ainsi que l'augmentation de fréquentation par rapport à

### Structures accueillant mineurs et adultes

**15 %** des 5-19 ans inscrits sur au moins une période de l'année en 2021 (stable / 2019)

Une progression des inscriptions pour les 5-13 ans.

Des accueils plébiscités par les familles ayant des hauts revenus et résidant en agglomération parisienne.

### Mouvements de scoutisme

**13 %** des 5-19 ans inscrits sur au moins une période de l'année en 2021 (stable / 2019)

Une progression des inscriptions pour les 5-10 ans.

Des accueils plébiscités par les familles ayant des hauts revenus et résidant en agglomération parisienne.

2019 pour cette catégorie **(+8 points).**

Le même constat s'impose de nouveau pour les enfants qui vivent en **agglomération parisienne** : 23 % d'entre eux sont inscrits et cette fréquentation est en hausse de **+7 points.**

## LES JEUNES ET LES DEPARTS EN VACANCES EN 2021

Notons dans un premier temps que le **départ en vacances** est entendu, dans cette enquête, selon la définition de l'Organisation mondiale du tourisme (1995) : **un départ d'au moins quatre nuits consécutives hors du domicile habituel** (hors voyage scolaires, déplacements pour les études ou pour des raisons de santé). Les courts séjours ou week-end prolongés (1 à 3 nuits) ne sont pas pris en compte dans ces résultats.

### Une crise sanitaire qui impacte fortement les départs en vacances

Le contexte sanitaire que les Français subissent depuis deux ans a eu de forts effets sur les pratiques vacancières. Qu'il s'agisse des mesures restrictives empêchant parfois le départ, des craintes liées à la propagation du virus ou encore, pour certains, d'une problématique financière dégradée, les causes au non-départ ont été nombreuses. Les données du Crédoc en population générale le montrent : le taux de départ en vacances des Français oscillait entre 63 % et 65 % les années précédant la crise sanitaire. Il chute à 49 % pour l'année 2020. En 2021, c'est 54 % des Français qui déclarent être partis en vacances au moins une fois dans l'année. Si une reprise s'observe (+5 points en un an), celle-ci ne permet pas pour autant de retrouver le niveau de départ d'avant crise sanitaire (-9 points entre 2019 et 2021).

**Sans surprise, cette chute du taux de départ s'observe également pour les plus jeunes. Ainsi, si en 2019, 64 % des jeunes âgés entre 5 et 19 ans avaient eu la chance de partir en vacances au moins une fois dans l'année, en 2021, cette proportion descend à 55 % (-9 points entre les deux années).**

Sans parler des inégalités au départ (nous y viendrons plus tard), toutes les catégories de populations semblent pâtir de cette baisse des départs en vacances. En termes de niveau de revenu, comme le montre le graphique en page suivante, les « extrêmes » sont celles qui accusent les plus fortes baisses : **-14 points entre 2019 et 2021 pour les départs en vacances des enfants (5-19 ans) issus d'une famille à bas revenus, et -15 points pour ceux issus d'une famille à hauts revenus.** Les taux de départ des jeunes dont les parents se situent dans les classes moyennes enregistrent des diminutions moins

**Taux de départs et de non-départ en vacances des 5-19 ans, en 2019 et en 2021**

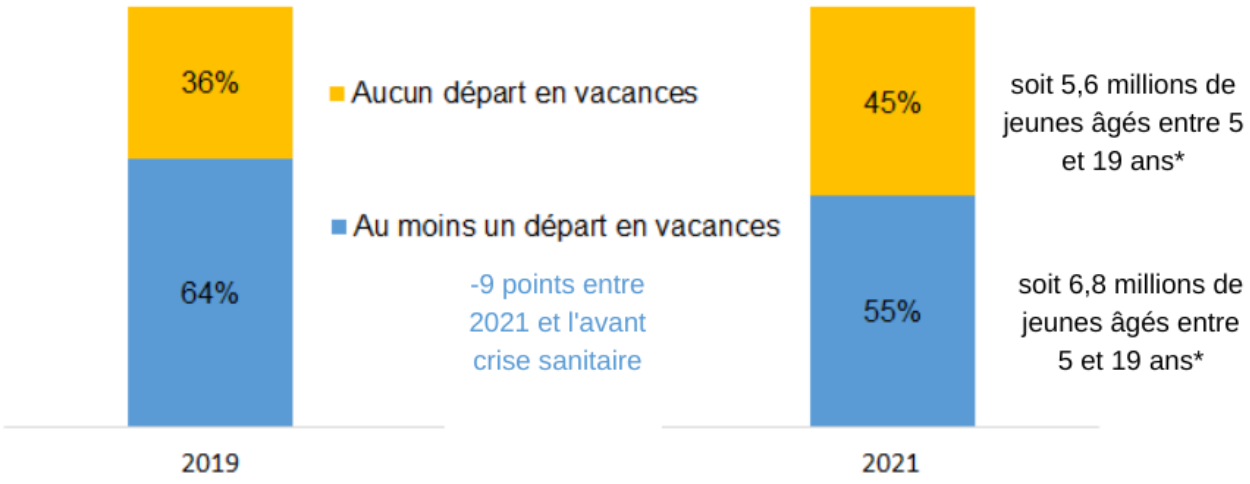


*Estimation réalisée sur la base des données du recensement INSEE 2018

**Taux de départs en vacances des 5-19 ans, en 2019 et en 2021, selon le niveau de revenus des familles***

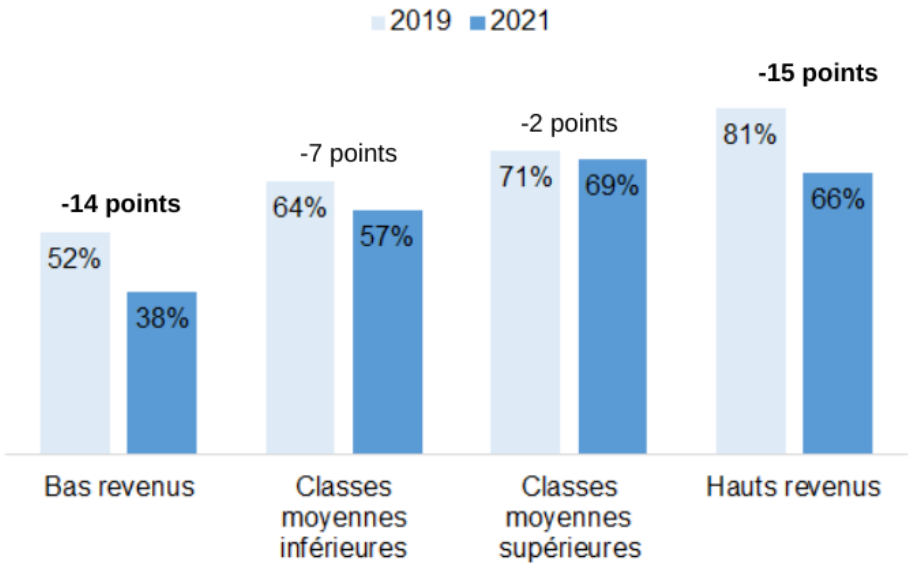


*Les quatre catégories de revenus correspondent à la répartition de la population en quartiles, en fonction du revenu par unité de consommation du ménage

importantes : -7 points pour les classes moyennes inférieures et -2 points seulement pour les classes moyennes supérieures.

Cette constante à la baisse des départs se retrouve également sur les données concernant le lieu de résidence. Néanmoins, les chutes les plus importantes entre 2019 et 2021 sont enregistrées pour les enfants résidant dans les villes les plus petites : **-16 points pour les communes rurales et -13 points pour les villes de 2 000 à 19 999 habitants**.

Une exception apparaît pour les communes de 20 000 à 99 999 habitants : le taux de départ en vacances de ces enfants serait en progression de +7 points. On peut se demander quelles sont les raisons de cette hausse ? Les causes sont-elles principalement à chercher au regard de raisons individuelles, ces villes ont-elles particulièrement développées des politiques de départs en vacances pour les plus jeunes dans le contexte actuel ?

**Taux de départs en vacances des 5-19 ans, en 2019 et en 2021, selon le lieu de résidence**

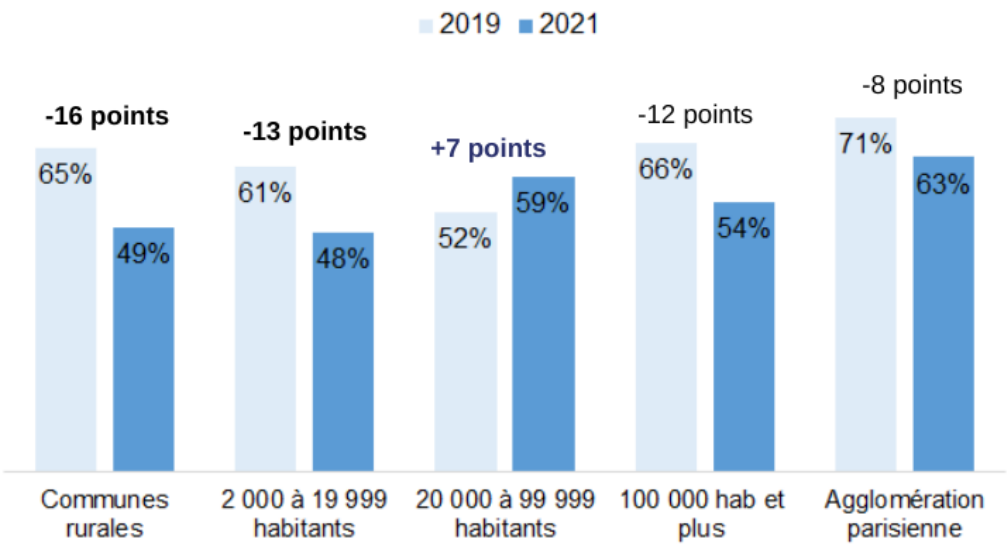

## Les raisons au non-départ en vacances des 5-19 ans

**En 2021, c'est 45 % des jeunes âgés entre 5 et 19 ans qui n'ont pas eu la chance de partir en vacances, ce qui représenterait 5,6 millions d'enfants** (estimations calculées sur la base des données du recensement de la population). Rappelons que ces données ne concernent que les départs d'au moins quatre nuits consécutives. Il est donc possible que certains de ces enfants, adolescents et jeunes adultes aient bénéficié de courts séjours durant l'année.

Ce taux de non-départ est particulièrement important et enregistre une hausse de +9 points par rapport à « l'avant » crise sanitaire. Si cela n'est pas surprenant au regard de la réalité conjoncturelle, ce n'en n'est pas moins inquiétant.

Il a été demandé aux parents quelles étaient les deux raisons principales à ce non-départ en vacances de leur enfant. **Sans surprise, le premier frein cité est la crise sanitaire (48 % des réponses)**. La question de la Covid-19 est tout particulièrement présente pour les enfants dont les parents sont séparés ou divorcés (53 % d'entre eux) et ceux issus des classes moyennes inférieures (52 % d'entre eux).

En deuxième position apparaît le premier frein habituel au non-départ en vacances : celui de la dimension financière. Ainsi, **parmi les non-partants, 42 % des 5-19 ans n'ont pas bénéficié de vacances par manque de moyens financiers.** C'est d'autant plus le cas pour les enfants de foyers monoparentaux (61 % d'entre eux) et ceux issus de familles à bas revenus (56 %).

Notons que ces deux premiers freins apparaissent comme très liés : en effet, parmi ceux ayant cité la crise de la Covid-19 en premier frein, un tiers ont cité en deuxième raison le manque de moyens financiers. De la même manière, ceux ayant cité le frein financier en première raison au non-départ en vacances de leur enfant sont plus d'un tiers à avoir indiqué la crise sanitaire en deuxième raison.

Comme le montre l'illustration ci-dessous, d'autres raisons à ce non-départ en vacances sont citées, mais dans des proportions moindres. Les principales sont :

- Le fait que l'enfant préférait rester à la maison, pour 23 % des non-partants,
- Une préférence pour des départs avec les parents, impossibles en 2021, pour 19 % des non-partants,
- Un refus de l'enfant de partir en séjour collectif, pour 18% des non-partants,
- Un manque d'habitude au départ en vacances, pour 13 % des non-partants.

**Quelles sont les deux principales raisons pour lesquelles votre enfant n'est pas parti en vacances ?**

En % des réponses cumulées "en premier" et "en deuxième"

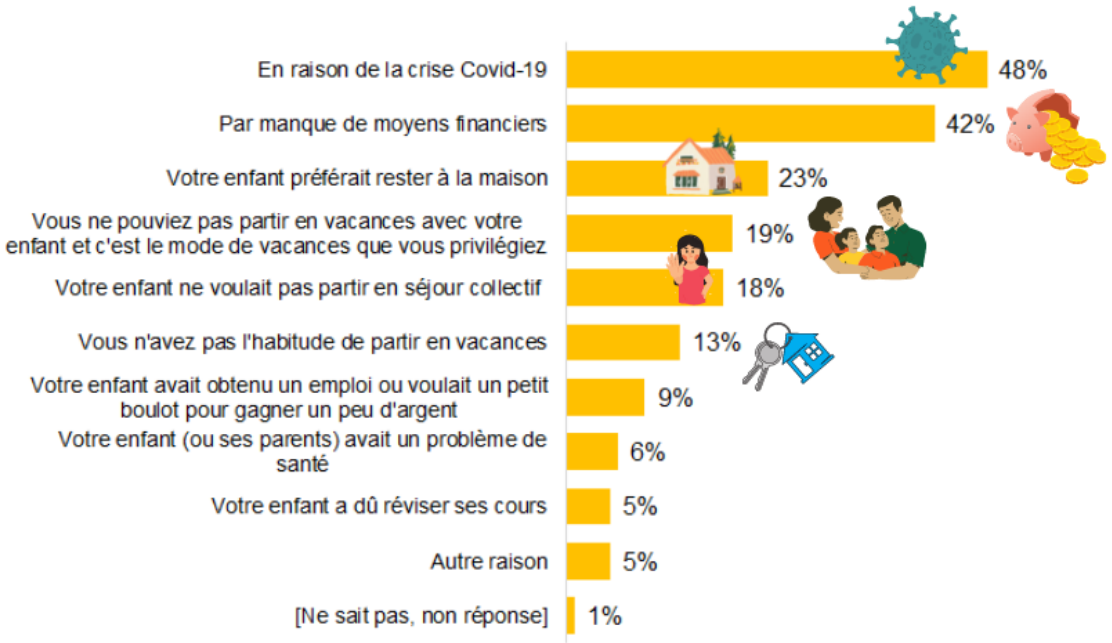


*Pour la modalité [Ne sait pas, non réponse], n'ont pas été comptabilisés ceux qui ont coché cette modalité uniquement "en deuxième". 1 % des répondants seulement n'ont donné aucune raison au non-départ de leur enfant.*

**Les principales raisons au non-départ en vacances des jeunes de 5-19 ans**

Ces proportions ne sont pas comparables aux résultats issus de l'enquête 2019 car un item a été ajouté pour prendre en compte la crise sanitaire actuelle. Pour autant, il est possible d'observer la hiérarchie de positionnement de ces différentes raisons.

Nous remarquons ainsi que les deux raisons qui portent sur la place accordée à l'enfant dans le choix de ses vacances se sont inversées : le refus de partir en séjour collectif passe ainsi sous la préférence de l'enfant à vouloir rester à la maison. On peut se demander si cette évolution est liée à la crise sanitaire, en lien avec des habitudes de mobilité qui se seraient modifiées au regard des diverses contraintes vécues par les Français ? Ou si cela s'explique simplement par le fait que le nombre de séjours collectifs proposés en 2021 a été bien moindre qu'en 2019 : mesures gouvernementales empêchant l'organisation de ces séjours sur les vacances de fin d'année 2020, d'hiver et de printemps 2021, problématiques de recrutement des équipes encadrantes de plus en plus accrues, séjours à l'étranger toujours compliqués à organiser.

Notons que les personnes ayant cité comme premier frein au non-départ en vacances de leur enfant la question d'une préférence de ce dernier pour rester à la maison, ont le plus souvent cité en deuxième frein la crise sanitaire (18 % d'entre eux) et le manque de moyens financiers (16 % d'entre eux). **Pour ceux ayant indiqué en premier frein un refus de l'enfant de partir en séjour collectif, les deux principales raisons cités « en deuxième » sont la crise sanitaire et le fait que l'enfant préférait rester à la maison (27 % pour chacune de ces deux modalités).**

**La parole de l'enfant dans le choix de ses vacances apparaît donc toujours comme un frein important au départ en vacances, au-delà de l'aspect économique.** Il pourrait être intéressant de creuser cette dimension lors d'une prochaine étude, afin de mieux comprendre ce qui peut freiner un enfant ou un adolescent à ne pas vouloir quitter son domicile, notamment lors des vacances estivales, relativement longues. Qui sont ces enfants, comment occupent-ils leurs journées, quelles sont les peurs à partir et qu'est-ce qui pourrait leur donner envie de partir ?

## Les départs en vacances des 5-19 ans : de fortes inégalités

**En 2021, 55 % des jeunes Français âgés entre 5 et 19 ans sont partis au moins une fois en vacances, ce qui représente 6,8 millions d'enfants** (estimations calculées sur la base des données du recensement de la population).

Les inégalités au départ en vacances sont connues et se retrouvent dans cette nouvelle enquête. Les taux de départs en vacances varient selon le profil des enfants et, plus exactement, des indicateurs sociodémographiques caractérisant leur famille. Si, comme nous l'avons vu précédemment, quasiment toutes les catégories de familles pâtissent de la crise sanitaire avec des

**Des inégalités dans l'accès au départ en vacances pour les 5-19 ans**

Près de 7 enfants sur 10 (66 %) vivant dans un foyer à **hauts revenus** sont partis en vacances en 2021.

Près de 4 enfants sur 10 (38%) vivant dans un foyer à **bas revenus** sont partis en vacances en 2021.

taux de départs en vacances des plus jeunes en chute par rapport à 2019, cela n'annule pas pour autant les inégalités qui existaient avant cette crise.

Comme en 2019, le niveau de revenu apparait comme un des indicateurs sur lequel on observe de très fortes disparités. Ainsi, **en 2021, si 66 % des enfants (5-19 ans) issus de familles à hauts revenus sont partis en vacances, cela n'a été le cas que de 38 % de ceux vivant dans un foyer à bas revenus, soit un écart de 28 points entre ces deux catégories. En 2019, cet écart était de 29 points.**

Le fait de vivre en agglomération parisienne multiplie les chances de partir en vacances : en 2021, le taux de départs de ces enfants est de 63 %, soit 15 points de plus que le taux de départs des enfants résidant dans une commune de 2 000 à moins de 20 000 habitants (48 %, soit le taux le plus bas).

**En 2019, vivre dans un foyer monoparental ne modifiait pas les chances de partir en vacances. En 2021 par contre, seulement 47 % des enfants de 5-19 ans vivant avec un seul de leur parent ont pu partir en vacances** (soit -8 points par rapport aux enfants vivant avec un couple).

## Quels types de vacances pour les jeunes de 5 à 19 ans ?

Depuis plusieurs années, la norme du départ en vacances pour les enfants et les jeunes est un départ avec les parents. L'année 2021 ne fait pas démentir ce fait.

Le taux de départ en vacances étant en forte diminution par rapport à 2019, toutes les modalités de départs enregistrent des diminutions lorsque l'on observe les proportions pour l'ensemble des jeunes âgés entre 5 et 19 ans (premier graphique de l'illustration en page suivante).

Cependant, si l'on ne s'intéresse qu'aux enfants, adolescents et jeunes adultes qui ont eu la chance de partir en vacances, le départ en famille reste la norme et « écrase » pour ainsi dire, toutes les autres modalités de départs (deuxième graphique de l'illustration en page suivante). **En 2019, comme en 2021, plus de 75 % des partants ont bénéficié de départs avec les parents. La crise sanitaire n'a donc pas eu d'effet sur cette pratique vacancière, pour ceux qui ont la possibilité de partir.**

Par contre, les autres modalités, qui concernent les départs sans les parents, enregistrent, elles, des baisses. La plus importante concerne les départs en séjours collectifs. Ceci s'explique en partie par le fait que trois des six périodes de vacances observées pour cette enquête 2021 n'ont pas permis l'organisation de ces séjours (*pour plus de détails, voir partie spécifique sur les séjours collectifs en page 14*).

L'enquête ne nous renseigne pas sur le nombre

**Taux de départ en vacances des 5-19 ans, selon le type de départ**

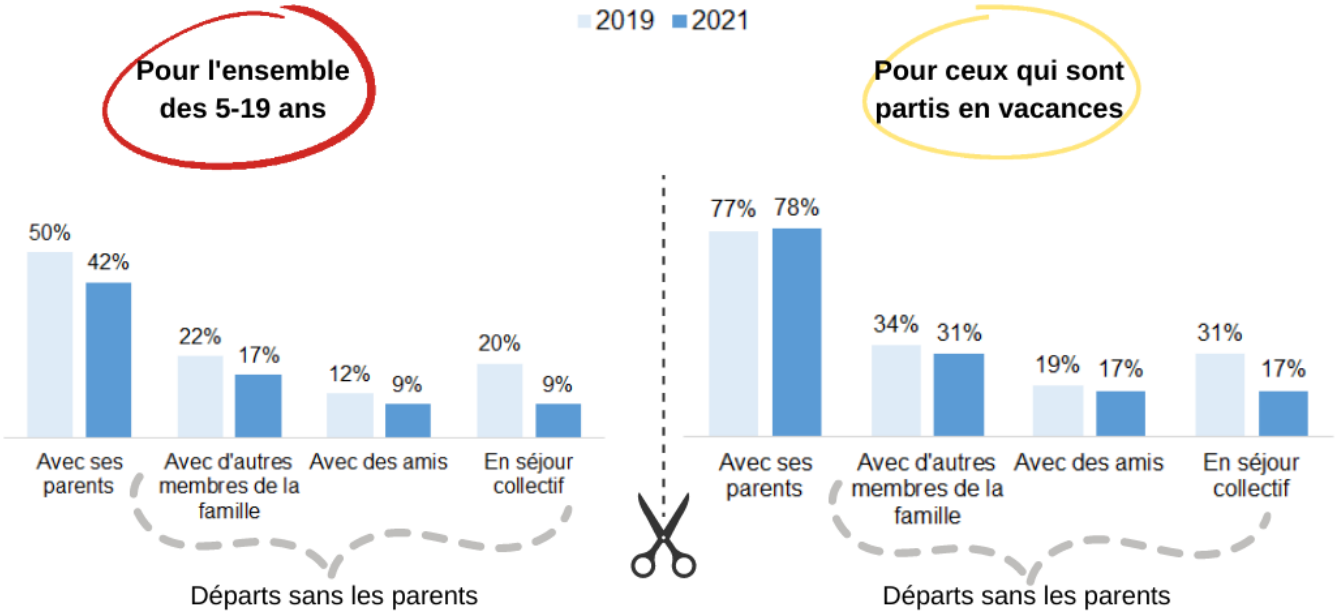


Lecture : Parmi l'ensemble des 5-19 ans, la moitié d'entre eux (50 %) sont partis en vacances avec leurs parents en 2019.

Lecture : Parmi les 5-19 ans ayant bénéficié d'au moins un départ en vacances, 77 % sont partis en vacances avec leurs parents en 2019.

de départs en vacances dans l'année, néanmoins elle nous permet de savoir si les enfants et les jeunes ont bénéficié de séjours sur différentes modalités. **Ainsi, près de la moitié des vacanciers (46 %) sont partis uniquement avec leurs parents en 2021. 18 % sont, à l'inverse, partis uniquement sans leurs parents et près d'un tiers (32 %) ont eu la chance de pouvoir cumuler départs avec et sans les parents.**

La part des départs en vacances uniquement avec les parents est en progression par rapport à 2019 (+6 points), ce qui montre bien un des effets de la crise sanitaire sur les pratiques vacancières. Qu'il s'agisse d'une crainte du collectif au regard de la propagation du virus ou d'un souhait de préserver ses enfants et/ou d'autres membres de la famille (notamment les grands-parents), la norme du départ en vacances avec les parents a certainement pris un autre sens en cette période si singulière.

En 2021, le cumul des modes de départs (avec et sans les parents) concernent tout particulièrement les plus jeunes : c'est le cas de 37 % des vacanciers âgés entre 5 et 7 ans, et de 38 % de ceux de 8 à 10 ans. On peut poser l'hypothèse que ce constat est en lien avec le niveau de dépendance des enfants : plus ils sont jeunes, plus il est nécessaire pour les parents de trouver des modes de garde divers pendant les périodes de vacances, celles des enfants étant généralement plus longues que celles des parents.

**Taux de départs en vacances des 5-19 ans étant parti en 2021, selon la modalité de départ**

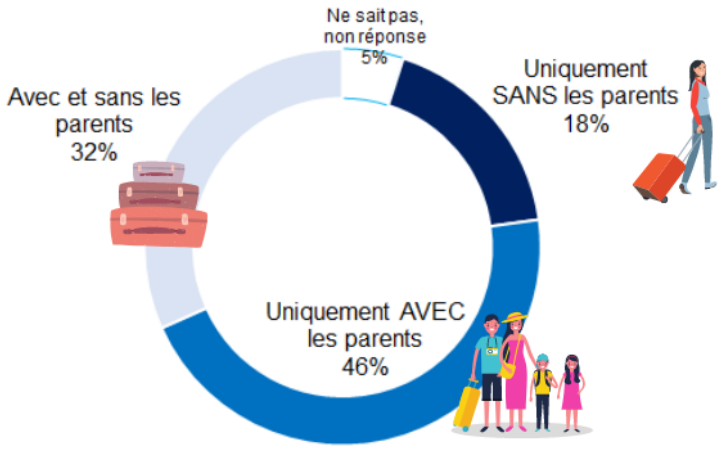


**Le cumul des modes de départs est également plus présent pour les enfants issus de familles à hauts revenus.** En effet, comme le montre le graphique en page suivante, 41 % d'entre eux ont pu bénéficier à la fois de vacances avec et sans leurs parents,

**Taux de départs en vacances des 5-19 ans étant parti en 2021, selon la modalité de départ et le niveau de revenus des familles***

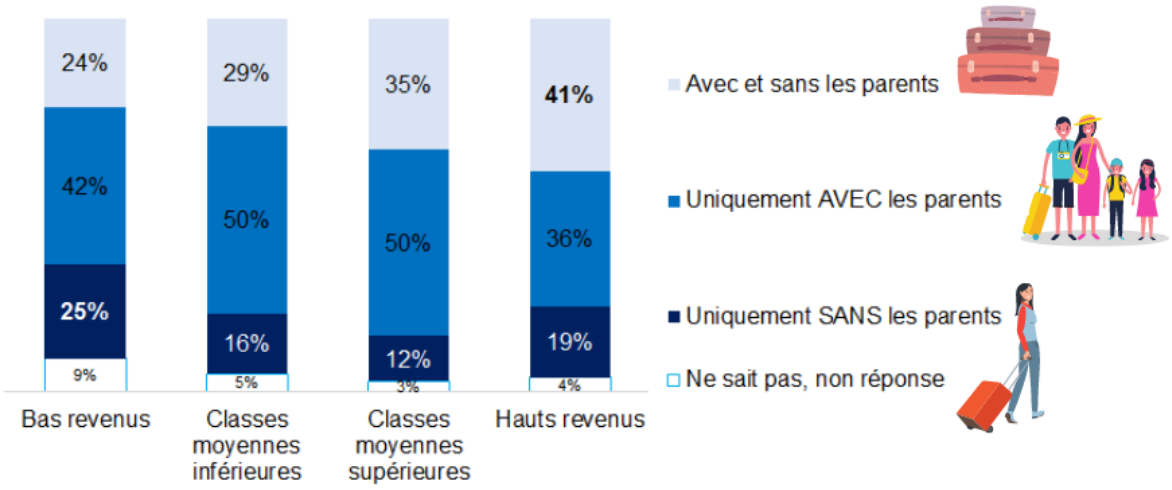


*Les quatre catégories de revenus correspondent à la répartition de la population en quartiles, en fonction du revenu par unité de consommation du ménage

tandis que ce n'est le cas que de 24 % des enfants issus de foyers à bas revenus. Ces derniers, par contre, affichent la proportion de départs en vacances sans les parents la plus forte : 25 %.

## LES SEJOURS COLLECTIFS EN 2021

Selon les résultats de cette enquête, parmi l'ensemble des jeunes français âgés entre 5 et 19 ans, 9 % ont pu profiter d'au moins un départ en séjour collectif en 2021. En 2019, cette proportion était de 20 %. Rappelons, d'une part que nous avions signalé dans le Bulletin n°53 qu'il était fort probable que cette proportion, pour 2019, ait été surévaluée par rapport à la population française (*voir encadré ci contre*) ; d'autre part que sur la période observée pour l'enquête 2021, les organisateurs n'ont pas eu la possibilité de proposer des séjours sur les vacances de noël (19 décembre 2020 au 3 janvier 2021), d'hiver (6 février au 7 mars 2021) et de printemps (10 au 25 avril). **Le choix d'inscrire, ou pas, son enfant en séjour collectif n'a donc pas été possible sur trois des six périodes de congés observées pour cette nouvelle enquête.**

**Note méthodologique**

Dans le Bulletin n°53, nous indiquions que les résultats concernant le nombre d'inscrits en séjours collectifs apparaissaient comme surévalués, au regard des données de fréquentation recueillies chaque année par la Djepva sur les accueils collectifs de mineurs. Ce biais se traduisait notamment par une forte représentation des séjours spécifiques (séjours linguistiques, sportifs…) et des adolescents (14-17 ans) dans l'enquête.

La comparaison entre 2019 et 2021 concernant le taux d'inscrits en séjours collectifs est donc à lire avec prudence, bien qu'il aille sans dire que la fréquentation des séjours collectifs ait fortement diminuée durant la crise sanitaire (pour plus d'informations sur l'activité des séjours collectifs durant la dernière année, voir le Bulletin n°57).

Enfin, avant de nous plonger dans les résultats concernant les séjours collectifs, notons que ces départs étant moindres sur l'année 2021 (en lien avec la crise sanitaire et les mesures gouvernementales donc), les effectifs concernés dans l'enquête ont parfois étaient insuffisants pour avoir des données statistiques fiables. Les données présentées dans cette partie concernent donc uniquement les catégories de familles pour lesquelles les effectifs de réponses étaient suffisants pour pouvoir être analysés et commentés.

## Le départ en « colo » : des profils spécifiques ?

**Si l'on observe uniquement les jeunes de 5 à 19 ans qui sont partis en vacances en 2021, 17 % d'entre eux sont partis au moins une fois en séjour collectif durant l'année observée** (selon les résultats de cette enquête spécifique).

La majorité (63 %) ont eu la chance de pouvoir cumuler vacances en famille et en séjours collectifs. Près d'un tiers à l'inverse, ne sont pas partis en vacances avec leurs parents durant l'année 2021. Ce constat coïncide avec les résultats du Baromètre Djepva sur la jeunesse. L'édition 2020 de cette enquête portait un regard sur les colonies de vacances. Elle nous apprenait ainsi que, parmi les jeunes âgés entre 18 et 30 ans ayant séjourné en colonie durant leur enfance ou leur adolescence, leur dernier séjour avait été, pour un tiers d'entre eux, le seul mode de départ durant l'année concernée.

**Comme pour le départ en vacances, le taux de départ en séjour collectif varie selon les catégories de familles.** De précédentes enquêtes, menées notamment par l'Ovlej et l'Injep, ont déjà mis en lumière que le départ en « colo » est soumis à des inégalités sociales et économiques, liées notamment au niveau d'études des parents, à leur niveau de revenu et à l'accès à des aides financières.

En 2021, au regard des effectifs qui peuvent être analysés, nous pouvons noter que le taux de départs en séjour collectifs est surreprésenté pour les catégories suivantes :

- Les enfants dont les parents disposent de hauts revenus : 31 % d'entre eux, soit +14 points par rapport à la moyenne,
- Les enfants de cadres (24 % d'entre eux) et de professions intermédiaires (19 %),
- Les enfants résidant en agglomération parisienne ou dans une commune de 100 000 habitants et plus (21 %),
- Les enfants dont les parents sont mariés ou vivent maritalement (18 % d'entre eux).

Si nous retrouvions déjà certaines de ces catégories en 2019 (hauts revenus, cadres, professions intermédiaires, agglomération parisienne), celle des grandes villes interroge. En effet, en 2019, les communes de 100 000 habitants et plus n'apparaissaient pas dans les catégories surreprésentées sur les départs en séjours collectifs. Ces profils de familles apparaissaient plutôt sur des départs en vacances autres qu'en séjours collectifs. Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer ce changement. Notons que nous avons déjà observé un changement de pratique concernant les catégories de résidence sur les départs en vacances (cf. page 9), avec une progression des départs en vacances pour les enfants vivant dans des communes de 20 000 à 100 000 habitants en 2021, sans avoir de pistes explicatives.

En moyenne, 83 % des jeunes vacanciers n'auraient pas profité des séjours collectifs en 2021 (75 % des parents ont répondu « non » et 8 % « ne sait pas ou non réponse »). Là aussi, des profils se distinguent. On retrouve particulièrement les enfants vivant dans un foyer monoparental et ceux dont les parents sont séparés ou divorcés ; les jeunes résidant dans une commune rurale ; ceux dont les parents appartiennent aux classes moyennes inférieures. Tout cela avait déjà été observé en 2019, avant la crise sanitaire.

De nouveau, une donnée qui interroge sur le lieu de résidence. En 2021, les taux d'inscription en séjours des enfants et jeunes vivant dans une agglomération de 20 000 à 99 999 habitants apparaissent comme particulièrement faibles, alors que c'était l'inverse en 2019.

En 2021, les enfants qui avaient le plus de chance de partir en séjour collectif :

Ses parents ont des hauts revenus

Ses parents vivent en couple ou maritalement

Ils vivent dans l'agglomération parisienne ou dans une commune de 100 000 habitants ou plus

Ses parents sont cadres ou occupent des professions intermédiaires

## Le choix de l'organisateur

Sur l'édition 2021, une nouvelle question a été ajoutée pour mieux comprendre comment se fait le choix de l'organisateur de séjours, pour les familles dont l'enfant est parti sur l'année observée. Notons que cette question a été posée pour les jeunes âgés entre 5 et 19 ans étant partis au moins une fois dans l'année sur un séjour collectif, hors mini-camp organisé par l'accueil de loisirs.

Comme le montre l'illustration ci-dessous, **près de 4 enfants sur 10 (38 %) sont partis sur un séjour proposé par un organisateur connu par la famille** : soit parce que l'enfant était déjà parti avec cet organisme auparavant (21 %), soit parce que l'enfant participait à une ou des activités durant l'année avec cet organisateur (17 %).

**Près d'un tiers des jeunes (32 %) sont partis sur un séjour choisi au regard des propositions ou des conseils de prescripteurs** : nous avons ainsi 16 % d'enfants et d'adolescents partis sur un séjour sélectionné parmi ceux proposé par un prescripteur institutionnel (une mairie, un CSE, la CAF…), et 16 % partis sur un séjour sélectionné soit sur les conseils d'un proche de la famille (amis, collègues…), soit pour être sur le même séjour qu'un copain.

Enfin, **22 % des enfants et des adolescents sont partis sur un séjour sélectionné suite à des recherches individuelles de la famille** : 11 % des séjours ont été sélectionné parce qu'ils avaient un label qualité et 11 % au regard de l'attractivité de l'offre.

On peut se demander si ces résultats, qui portent sur une année singulière, reflètent une réalité hors crise sanitaire ou sont spécifiques à l'année 2021 ? En effet, la « crainte du collectif », engendrée par la propagation du virus Covid-19, a pu éloigner certaines familles de l'idée de faire partir leur enfant en séjour collectif durant les vacances. On peut ainsi poser l'hypothèse que ceux qui sont partis en 2021 étaient majoritairement des « habitués » du collectif.

Pour autant, les résultats du Baromètre Djepva sur la jeunesse 2020 nous apprennent que, parmi les jeunes adultes (18-30 ans) étant partis en colonies de vacances durant leur enfance ou adolescence, la majorité a eu plusieurs expériences de départs sur ce type de séjours (22 % ont fait deux séjours et 50 % trois séjours ou plus). La modalité « *mon enfant a l'habitude de partir avec cet organisme* » pourrait donc bien être la norme actuellement. Cette réflexion nous ramène à la question des leviers pour déclencher les premiers départs, déjà traité par l'Ovlej (Bulletin n°56) bien que toujours en questionnement.

**Les prescripteurs : un des principal levier à l'inscription en séjour collectif ?**

Dans son Bulletin n°56 (juin 2021), l'Ovlej rappelait le rôle important que jouent les prescripteurs dans le processus de décision menant à une première inscription en séjour collectif. Les résultats des deux enquêtes menées sur le dispositif « colo apprenante » (2020 et 2021) confirment l'importance de ceux qui vont accompagner les décisions autour de ce type de vacances, qu'il s'agisse des amis de l'enfant, des proches de la famille ou des professionnels et des prescripteurs institutionnels.

**Votre enfant est parti en séjour collectif. Sur quel critère principal avez-vous effectué le choix de l'organisateur de séjour ?**

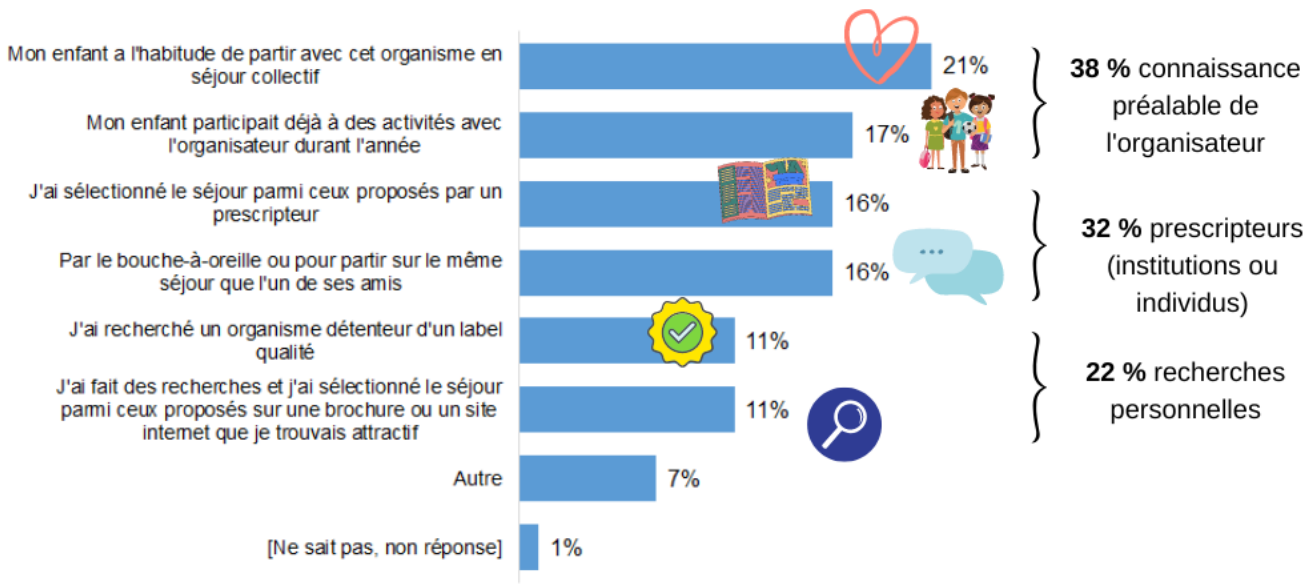

# LES FRANCAIS ET LES SÉJOURS COLLECTIFS : OPINIONS ET FREINS

Au-delà des pratiques de loisirs et de vacances des 5-19 ans, l'Ovlej a souhaité recueillir des informations sur le regard porté par la population française sur les séjours collectifs. Qui sont ceux qui voient ces vacances comme « une chance » pour les plus jeunes ? Quelle proportion de famille a déjà franchi le cap d'une inscription en séjour collectif ? Et quelles raisons à la non-inscription ?

## Partir en séjour collectif : une chance pour les jeunes ?

Comme en 2019, nous avons demandé à l'ensemble des répondants (qu'ils aient ou non des enfants) s'ils considéraient que partir en séjour collectif durant son enfance ou son adolescence soit une chance.

**Comme avant la crise sanitaire, les trois quart des Français ont répondu par l'affirmative, que l'enfant ait ou pas la possibilité de partir avec sa famille.** Et comme en 2019 aussi, cette proportion est plus élevée pour le début de l'adolescence : **82 % des Français pensent que c'est une chance de partir en séjour collectif entre 11 et 14 ans.**

Pour autant, comme nous pouvons le voir sur les graphiques ci-dessous, les proportions pour les tranches d'âges entre 6 et 10 ans et entre 15 et 18 ans sont en légères augmentations par rapport à 2019. En 2021, c'est ainsi 76 % des Français qui pensent que partir en séjour collectif est une chance pour les 6-10 ans (+2 points par rapport à 2019), et 77 % pour les 15-18 ans (+3 points). C'est en fait spécifiquement pour la modalité « *oui, même s'il peut partir avec sa famille* » que les taux progressent pour ces deux tranches d'âges. **Nous pouvons donc poser l'hypothèse que la crise sanitaire et les mesures restrictives prises en conséquence ont pu mettre d'autant plus en évidence, pour certaines personnes, l'importance du collectif entre pairs pour les jeunes.**

L'idée que partir en séjour collectif serait une chance pour les enfants et les adolescents, est particulièrement partagée par certaines catégories de population. Nous allons retrouver ceux qui inscrivent le plus souvent leurs enfants sur ce type de vacances : les foyers à hauts revenus et ceux vivant en agglomération parisienne. **Ainsi, sur la modalité « *oui, même s'il peut partir en famille, entre 11 et 14 ans* », la proportion pour les hauts revenus est de 62 %, soit 9 points de plus que la moyenne (53 %) et 18 points de plus que pour les bas revenus (44 % d'entre eux).** Cette proportion est également de 62 % pour les personnes vivant en agglomération parisienne (contre 49 % pour celles résidant dans une commune rurale).

Des opinions diverses s'observent également selon le genre de la personne interrogée. Les hommes sont 55 % à penser « *oui, même s'il peut partir en famille, entre 11 et 14 ans* », contre 51 % des femmes. Par contre, les tendances s'inver-

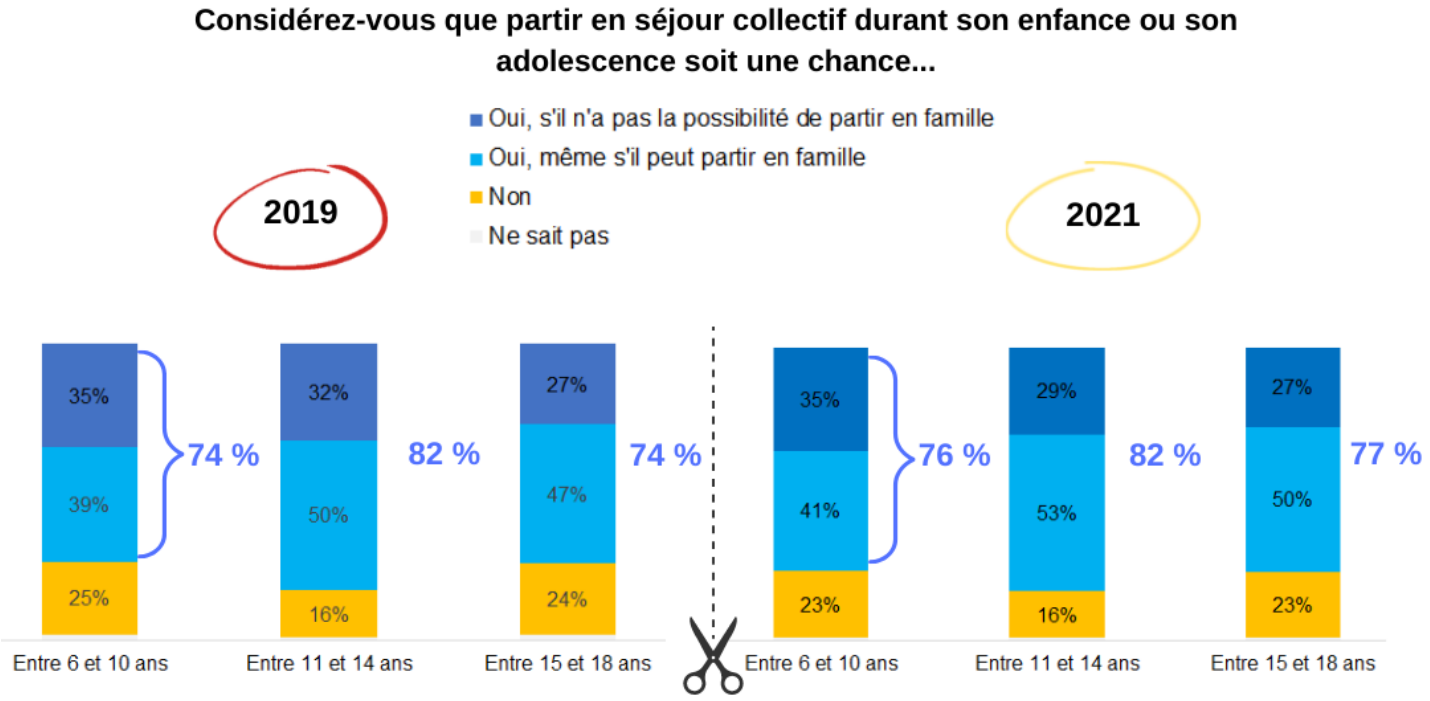

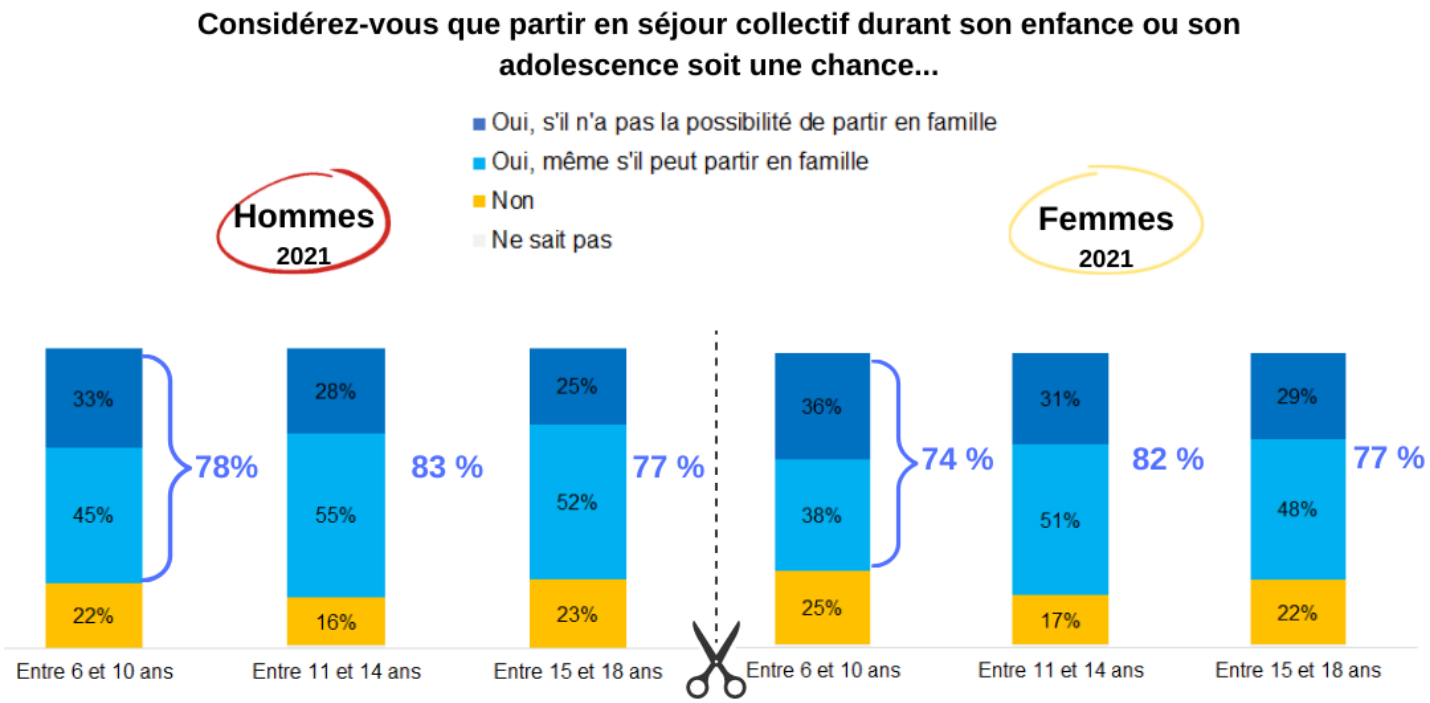


sent sur la modalité « *oui, s'il n'a pas la possibilité de partir en famille* » : 31 % des femmes ont choisi cette modalité pour la tranche d'âge des 11-14 ans, contre 28 % des hommes. Au global, sur les deux modalités « *oui* », les proportions sont quasi-similaires pour les hommes et les femmes, comme nous pouvons le voir sur les graphiques ci-dessus. Néanmoins, 4 points d'écart s'observent pour la tranche d'âge des 6-10 ans, les hommes souscrivant plus souvent que les femmes à l'idée que partir est une chance pour les plus jeunes (respectivement 78 % et 74 %).

Enfin, notons que les personnes les plus âgées font également partie des profils qui ont une opinion favorable des séjours collectifs. Parmi les différentes tranches d'âges des personnes interrogées, les 60-69 ans affichent les taux les plus élevés pour la modalité « *oui, même s'il peut partir en famille* » et cela quelle que soit la tranche d'âge de l'enfant (45 % pour les 6-10 ans, 58 % pour les 11-14 ans et 54 % pour les 15-18 ans). Les 70 ans et plus affichent également de fortes proportions pour les 11-14 ans (58 %) et les 15-18 ans (52 %). Pour les autres personnes interrogées (moins de 60 ans), les proportions de réponses sont assez proches de la moyenne.

Ces constats autour de l'âge des répondants peuvent amener à la question des personnes ayant des enfants mineurs, d'autant plus que ce sont elles, aujourd'hui, qui peuvent inscrire, ou pas, leurs enfants en séjours collectifs. Pour les personnes ayant un ou des enfants de moins de 16 ans :

- 73 % pensent que c'est une chance pour les 6-10 ans (soit -3 points par rapport à la moyenne),
- 80 % pour les 11-14 ans (soit -2 points),
- 74 % pour les 15-18 ans (soit -3 points).

Ces résultats, bien que légèrement en dessous des taux moyens restent très positifs.

## De l'opinion à la pratique

Pour compléter ces informations sur l'opinion des Français, l'année 2021 a été l'occasion d'ajouter deux questions dédiées aux personnes qui ont été parents dans leur vie (enfants de 5 à 19 ans et enfants aujourd'hui adultes), et ainsi de mieux comprendre pourquoi cette opinion particulièrement positive sur les séjours collectifs ne se traduit pas toujours, dans les faits, par des inscriptions.

**Parmi les personnes ayant eu un ou des enfants, 42 % ont vécu l'expérience d'un enfant qui part en séjour collectif.** Certaines catégories de populations enregistrent une proportion supérieure à cette moyenne. C'est le cas :

- Des foyers à hauts revenus : 60 % d'entre eux indiquent qu'au moins un de leur enfant est déjà parti en séjour collectif ;
- Des retraités : 59 % ;
- Des habitants de l'agglomération parisienne : 56 % ;
- Des concitoyens qui pensent qu'il est possible de faire confiance aux autres : 53 % ;

**L'un de vos enfants est-il déjà parti en séjour collectif durant les congés scolaires, durant son enfance ou adolescence ?**

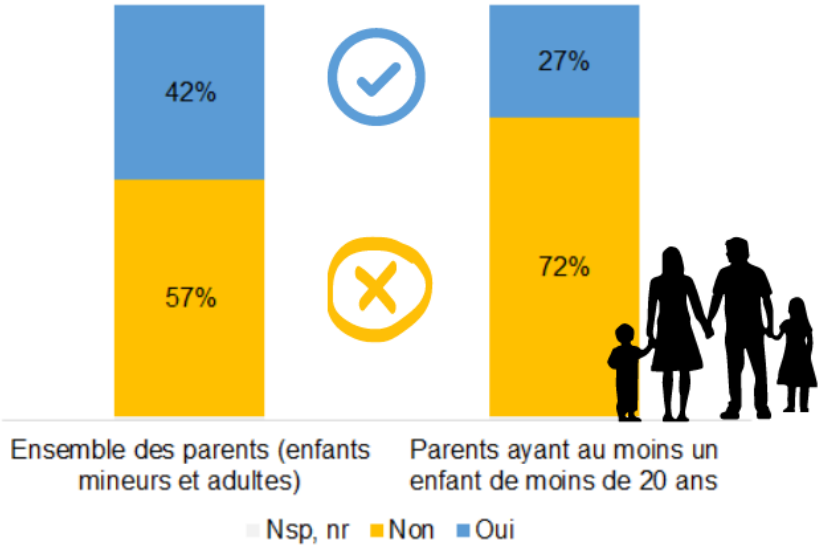


- Des cadres et indépendants : 39 %.

Nous retrouvons donc ici plusieurs des facteurs déjà évoqués précédemment (et en 2019), qui favoriseraient un départ en séjour collectif pour les enfants. S'y ajoute la catégorie des personnes retraitées, qui peut montrer les évolutions que connaissent les organisateurs de séjours, avec des départs sur le déclin au cours des dernières années, tout particulièrement pour la catégorie des séjours de vacances (*voir encadré ci-contre*).

D'ailleurs, **si on observe uniquement les parents ayant un enfant âgé de moins de 20 ans au moment de l'enquête, la proportion de familles ayant déjà vécu l'expérience d'un enfant qui part en séjour collectif chute à 27 %**, comme nous pouvons le voir sur l'illustration ci-dessus.

## Le non-départ en séjour collectif : quelles raisons ?

La majorité des personnes ayant été parent (quel que soit l'âge de l'enfant aujourd'hui) n'ont donc jamais fait l'expérience du départ en séjour collectif d'un de leur enfant. Certaines catégories apparaissent plus souvent dans ce profil :

- Les employés : 69 % d'entre eux indiquent qu'aucun de leur enfant n'est parti en séjour collectif ;
- Les bas revenus : 69 % ;
- Les ouvriers : 67 % ;
- Les professions intermédiaires : 65 % ;
- Les classes moyennes inférieures : 63 % ;

**La « colo » : des séjours pluriels**

Actuellement, il existe quatre types de séjours collectifs définis dans le cadre de la réglementation : les séjours de vacances (cinq jours ou plus), les séjours courts (moins de cinq jours), les séjours spécifiques (séjours sportifs, linguistiques, etc., quelle que soit leur durée) et les séjours « activité accessoire » aux accueils de loisirs et de jeunes, plus communément appelés « mini-camps » (de deux à cinq jours).

Les analyses de la fréquentation de ces différents séjours avant la crise sanitaire, montraient que ces quatre catégories n'enregistrent pas les mêmes évolutions. Si les départs en séjours de vacances sont en constante diminution, ceux sur les séjours courts et les séjours spécifiques enregistraient, à l'inverse, des progressions. Ces analyses pointent peut-être des modifications, en termes d'attentes et de pratiques, de la part des familles.

- Les habitants des agglomérations de 2 000 à 19 999 habitants : 63 % ;
- Les concitoyens qui estiment « qu'on est jamais assez méfiant » : 63 % ;
- Les habitants des communes rurales : 62 %.

Aux personnes dont le ou les enfants ne sont jamais partis en séjour collectif, nous avons demandé quelle en est la raison principale. La modalité qui arrive en première position, avec 23 % des réponses, est le fait que la personne n'est pas « *favorable à ce que mon enfant participe à ce type de séjours* ». Nous serions donc ici sur du désintérêt, voire de la désapprobation par rapport

**Pour quelle raison principale aucun de vos enfants n'est parti en séjour collectif ?**

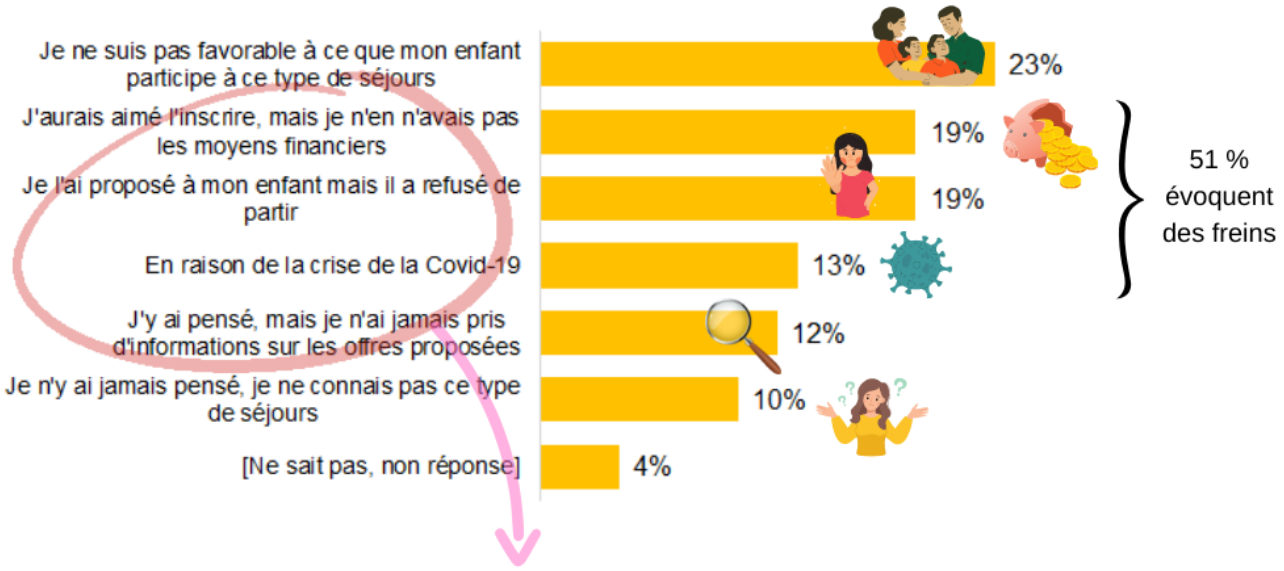


**63 % seraient ou pourraient être favorables à un départ de leur enfant en séjour collectif.**

à ce type d'accueil. Cette réponse irait donc le sens de l'image souvent véhiculée par les médias ces dernières années : un désintérêt des familles pour ce mode de vacances, une image dépassée des colos, un moindre attrait pour le collectif.

**Cependant, lorsque l'on regroupe les modalités évoquant des freins aux départs (plutôt qu'une opinion défavorable), elles représentent 51 % des réponses.** Nous retrouvons ainsi :

- 19 % de personnes qui indiquent avoir proposé un séjour collectif à leur enfant mais ce dernier a refusé de partir ;
- 19 % de personnes qui indiquent qu'elles auraient aimé que leur enfant parte mais que les contraintes financières ne l'ont pas permis ;
- 13 % qu'aucune inscription n'a été faite en raison de la crise de la Covid-19.

On pourrait ajouter à ces 51 % de personnes, les 12 % qui indiquent avoir déjà pensé à un départ mais sans jamais avoir pris d'information sur les offres proposées. **Ce serait donc 63 % des personnes n'ayant jamais inscrit un de leur enfant en séjour collectif qui sont, ou pourraient être, favorables à ce type de départ.**

Enfin, notons que 10 % des répondants à cette question n'ont jamais pensé à un départ en séjour collectif pour leur enfant, ne connaissant pas ce type de vacances. Nous sommes donc certainement ici sur des parents n'ayant eux-mêmes jamais fait l'expérience d'un départ en colo durant leur enfance ou adolescence.

Une fois de plus, **si nous décidons d'observer uniquement les parents ayant, au moment de l'enquête, au moins un enfant âgé de moins de 20 ans, il est intéressant de noter que la hiérarchie des réponses n'est pas tout à fait la même** :

- 21 % de ces personnes expliquent la non-inscription par un refus de l'enfant ;
- 19 % par le fait que le parent n'y est pas favorable ;
- 19 % également sur la question du frein financier ;
- 18 % en raison de la Covid-19 ;
- 11 % n'ont pas pris d'information ;
- Et 8 % n'y ont jamais pensé.

**Ces données attirent, une fois de plus, notre attention sur la parole de l'enfant dans le choix de ses vacances, ainsi peut-être, que sur l'image des séjours collectifs auprès des mineurs.**

**Et cela est d'autant plus important que, si nous reprenons le calcul ci-contre, ce serait 69 % des parents d'enfants âgés de moins de 20 ans qui sont, ou pourraient être, favorables à un départ en séjour collectif.**

**Des raisons au non-départ en séjour collectif qui varient selon les profils des familles**

**Familles à bas revenus et ouvriers**

Cité par 19 % des répondants, contre 27 % pour les bas revenus et 24 % pour les ouvriers.

Cité par 13 % des répondants, contre 17 % pour les bas revenus et 18 % pour les ouvriers.

**Classes moyennes inférieures**

Cité par 12 % des répondants, contre 14 % pour les classes moyennes inférieures.

Cité par 10 % des répondants, contre 12 % pour les classes moyennes inférieures.

**Classes moyennes supérieures**

Cité par 19 % des répondants, contre 23 % pour les classes moyennes supérieures.

**Hauts revenus**

Cité par 23 % des répondants, contre 29 % pour les hauts revenus.

Revenons à l'ensemble de nos répondants (que leur enfant soit aujourd'hui toujours en âge de partir en colo ou pas). Il est intéressant de voir que les diverses modalités de réponses sont plus ou moins en lien avec certains profils de population. Ainsi, les questions du frein financier et de la crise sanitaire ont d'autant plus été citées par les foyers à bas revenus et les ouvriers. Les classes moyennes inférieures sont, elles, surreprésentées (par rapport à la moyenne) dans les réponses « *J'y ai pensé, mais je n'ai jamais pris d'informations sur les offres proposées* » et « *Je n'y ai jamais pensé, je ne connais pas ce type de séjours* ». Les classes moyennes supérieures évoqueraient plus souvent que la moyenne le refus de l'enfant de partir en colonie, quant aux hauts revenus qui n'ont jamais fait partir leur enfant, ils se distingueraient sur l'opinion défavorable.

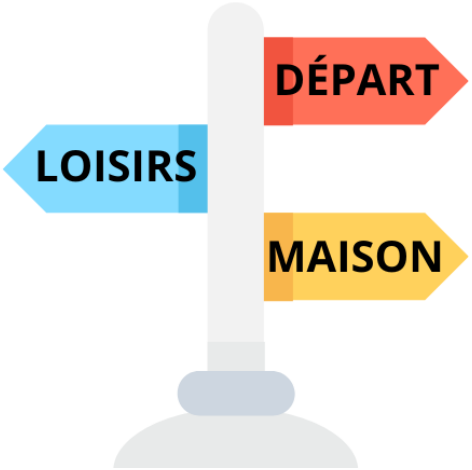


## CONCLUSION

Lorsque, en 2019, l'Ovlej a pris la décision de mettre en œuvre cette enquête sur les loisirs collectifs encadrés et les vacances des 5-19 ans, personne n'aurait pu imaginer que sa deuxième édition se réaliserait dans un contexte de crise sanitaire. Ces nouveaux résultats, qui ne peuvent être extrait de la réalité actuelle, nous permettent avant tout de mieux comprendre les effets de cette crise et des mesures prises pour endiguer la propagation du virus, sur les pratiques concernant le temps libre des jeunes Français.

**L'un des premiers constats est que les inégalités d'accès (aux loisirs et aux vacances) persistent, voire s'aggravent.** De plus, les effets de la crise n'ont pas été les mêmes concernant la pratique de loisirs collectifs dans les structures observées et les départs en vacances. En effet, si les taux de départs en vacances diminuent quel que soit le niveau de revenu de la famille, ce n'est pas le cas pour la pratique de loisirs collectifs dans les accueils de loisirs, les mouvements de scoutisme et d'autres structures accueillant aussi bien des enfants et des jeunes que des adultes (centre sociaux, MJC,…). Pour ces accueils, les taux de fréquentation sont en augmentation pour les jeunes issus de familles à haut revenus. On peut donc se demander si la baisse du taux de départ en vacances n'aurait pas été « compensée », pour ces familles, par des inscriptions dans les structures de proximité ?

**En observant spécifiquement les périodes de**

**Durant les périodes de vacances 2021, quelle proportion de jeunes (5-19 ans) selon leurs pratiques ?**

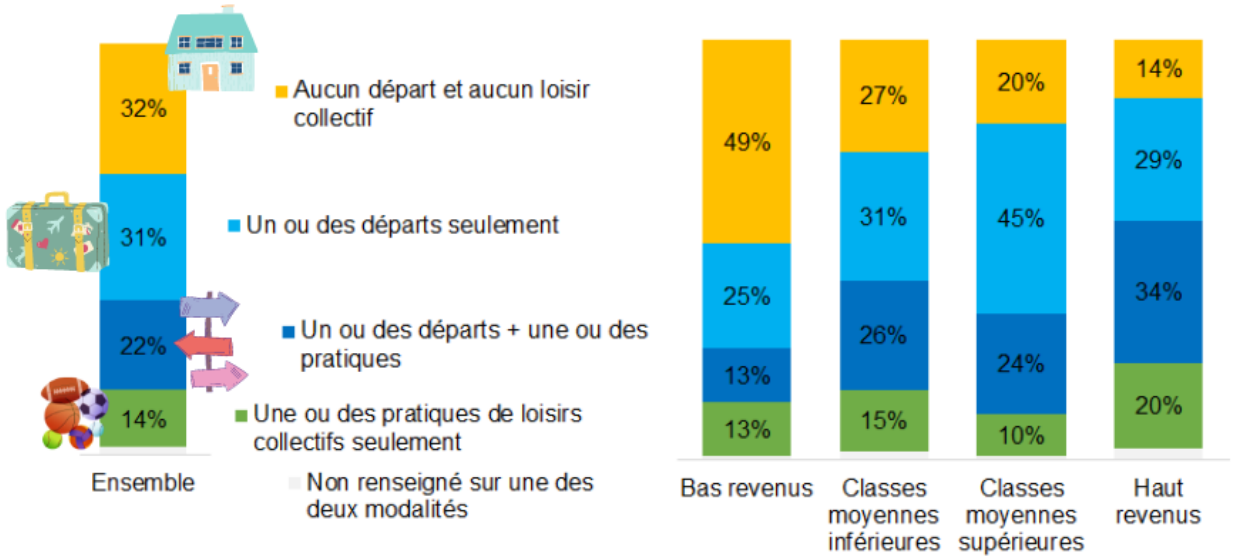


Note : les pratiques de loisirs collectifs sont observées, dans l'enquête, uniquement sur quatre types de structures : associations et clubs sportifs ou culturels, accueils de loisirs, mouvements de jeunesse et structures de type centre social, MJC, etc. (accueillant aussi bien des mineurs que des adultes).

**vacances 2021, on constate que près d'un tiers des jeunes âgés entre 5 et 19 ans (32 %) ne sont ni partis en vacances, ni n'ont pratiqué un loisir collectif dans l'une des structures observées dans cette enquête** (voir *illustration ci-dessus*). Ces jeunes ont peut-être bénéficié de départs sur des courts séjours (moins de 4 nuits) ou de pratiques de loisirs dans d'autres contextes ? Cette proportion interroge sur les vacances de ces enfants, adolescents et jeunes adultes, notamment sur la période estivale où les congés s'étirent durant deux mois. Sans surprise malheureusement, les jeunes vivants dans un foyer à bas revenus, sont surreprésentés dans cette catégorie. Près de la moitié d'entre eux (49 %), n'a bénéficié d'aucun départ en vacances ni d'aucune pratique d'activité en collectif au sein des quatre types de structures observées, durant les diverses périodes de vacances de l'année.

**La proportion de non-départ en vacances durant l'année 2021 est considérable (45 % des jeunes âgés entre 5 et 19 ans).** Elle s'inscrit évidemment dans un contexte sanitaire anxiogène pour la population qui, nous l'espérons tous, ne perdurera pas. Parmi les enfants et les adolescents qui n'ont bénéficié d'aucun départ en vacances en 2021, la grande majorité d'entre eux (79 %) n'a jamais vécu l'expérience d'un départ en séjour collectif.

Ces séjours connaissent, depuis plusieurs années maintenant, une baisse du nombre d'inscrits, et donc de départs. Ces données, qui étaient jusqu'à alors souvent observées « seules » (sans les mettre au regard d'enquêtes qui auraient portées sur les raisons de cette diminution), laissaient penser à certains que les familles ne s'intéressaient plus aux départs en vacances sur ce mode collectif. Cette nouvelle enquête nous apprend que ce n'est pas le cas. Les familles ayant au moins un enfant de moins de 20 ans ne sont que 27 % à avoir déjà fait l'expérience d'un départ en séjour collectif pour un de leur enfant. **Pour autant, la majorité de celles qui n'ont encore jamais vécu cette expérience (69 % d'entre elles) pourrait être favorable à ce type de départ.** Encore faudrait-il que les enfants en aient envie, que les freins financiers soient levés, ou encore que la peur du virus s'estompe, voire disparaisse.

En parallèle de ce Bulletin de l'Ovlej, le Crédoc publie également un quatre pages, *Vacances des jeunes : les séjours collectifs gardent une bonne image*, dans sa collection « Consommation et modes de vie » (n°325, juillet 2022).

L'Ovlej remercie les partenaires qui ont permis à cette nouvelle enquête de voir le jour.

## Méthodologie de l'enquête

En 2019, l'Ovlej souhaite pouvoir évaluer **statistiquement les pratiques de loisirs collectifs et de départs en vacances des jeunes âgés entre 5 et 19 ans, afin d'avoir des données actualisées**. Les derniers indicateurs dataient en effet de 2011. **Il souhaite également recueillir quelques informations sur l'opinion des Français quant aux séjours collectifs.**

L'enquête a pour objectif de répondre à cinq questions principales :

⇒ Qui sont les enfants et les jeunes qui participent aux loisirs collectifs encadrés ?

⇒ Quel est le taux de départ en vacances des 5-19 ans, et qui part ou ne part pas ?

⇒ A quoi ressemblent les vacances des jeunes ?

⇒ Qui sont les enfants et les adolescents qui partent en séjours collectifs ?

⇒ Quel regard les Français portent-ils sur les séjours collectifs ?

Afin d'avoir des données représentatives, l'Ovlej choisit de travailler avec le Crédoc, dans le cadre de son dispositif de suivi de la société « Conditions de vie et aspirations des Français » (existant depuis 1978 et renouvelé chaque année).

Le Crédoc offre en effet la possibilité d'intégrer, au sein de leur questionnaire annuel, des questions spécifiques financées par d'autres souscripteurs. L'Ovlej finance donc, en 2019, cinq questions, en lien avec ses interrogations. En 2021, avec le soutien de partenaires cette fois, l'Ovlej renouvelle cette enquête dans une dimension barométrique. Afin de pouvoir mesurer les écarts de pratiques et d'opinion, les cinq questions de 2019 sont ajoutées à l'identique (à l'exception de l'ajout d'une modalité de réponse sur le non-départ en vacances, en lien avec la crise sanitaire). Trois questions complémentaires seront également ajoutées.

L'enquête en ligne portant sur l'année 2021 a permis d'interroger **3 392 personnes âgées de 15 ans et plus** (entre le 21 décembre 2021 et le 14 janvier 2022) . L'ensemble des répondants a été questionné sur les opinions quant aux séjours collectifs. Les parents d'enfants âgés entre 5 et 19 ans (857 personnes) ont également été interrogés sur les pratiques de départs en vacances et de loisirs collectifs encadrés de leur enfant ou de deux de leurs enfants. Ce questionnement spécifique a permis de recueillir une base de données portant sur **1 278 enfants âgés entre 5 et 19 ans**.

L'échantillon de répondants de cette enquête est constitué sur la méthode des quotas (sexe, âge, diplôme, PCS, taille d'agglomération, région), calculés à partir des données du recensement. Les données ont été redressées pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale.

*Note concernant les niveaux de revenus :*

*Les niveaux de revenus sont construits à partir des revenus du ménage rapportés au nombre de personnes qui composent le foyer. La répartition de la population est ensuite faite en quartiles, en fonction de ce revenu par unité de consommation.*

- *Si le revenu est dans le premier quartile (soit inférieur ou égal à 1 225 € en 2022), on estime que le foyer fait partie des « bas revenus ».*
- *S'il est dans le deuxième quartile (soit entre 1 225 et 1 750 €), il s'agit des classes moyennes inférieures.*
- *S'il est dans le troisième quartile (soit entre 1 750 et 2 625 €), il s'agit des classes moyennes supérieures.*
- *Enfin, s'il est dans le dernier quartile, (soit supérieur à 2 625 €), il s'agit des hauts revenus.*

Retrouvez tous les Bulletins de l'Ovlej sur le site

www.ovlej.fr

Directeur de publication : Luc Greffier

Rédactrice : Natacha Ducatez

Réalisation des illustrations sur Canva

**Ovlej**

ovlej@ovlej.fr

7 rue Pérignon, 75015 Paris

**Association constituée de :**

Jeunesse au Plein Air

UNAT